

Présent(e)s :

Mme Caroline Andoum ; M. Jean-Luc Boussard ; M. Vincent Coquelin ; M. Nicolas Derche ; Mme Raphaëlle Di-Palma ; M. Willy Rozenbaum ; M. Christophe Segouin ;

Invité(e)s :

Mme Cécile Colladant (Coordinatrice administrative); Mme Sylvie Tassi (représentante des TECs du Corevih IDF Est) ; Juliette De Corbière (Responsable Budget - Direction des Finances et du Contrôle de Gestion – GH Saint-Louis Lariboisière Fernand Widal)

Excusé(e)s:

Knaff Corinne ; Papy Tshiala Katumbay ; Marc Shelly

Secrétaire de séance : Audrey Bigot

Ordre du jour :

1 – Avancée concernant le Contrat d’Objectifs et de Moyens 2 entre les Corevih franciliens et l’ARS:

- Compte-rendu de la réunion ARS Inter-COREVIH du 10 juillet 2018
- Compte-rendu de la réunion Inter-COREVIH du 12 septembre

2 – Séminaire de bureau

3 – Décision d’attributions de bourses pour la formation ETP par le COREVIH IDF Est

4 – Equipe du COREVIH

- Demande de financement de formation – équipe du COREVIH
- Embauche d’une nouvelle salariée

5 - Présentation du projet « Coordination de parcours de santé de personnes cumulant des facteurs de vulnérabilité avec médiation communautaire et navigation en santé » porté par ARCAT

6 – Points divers (point budgétaire)

1- Avancée concernant le Contrat d’Objectifs et de Moyens (COM) 2 entre les Corevih franciliens et l’ARS

✚ Compte-rendu de la réunion ARS inter-COREVIH du 10 juillet 2018

Bilan du COM 1

Sur les 11 actions inscrites dans le COM 1, celle concernant le repérage et la gestion des patients vivant avec le VIH perdus de vue et/ou en rupture de soins n’a pas été réalisée. Le contrat avec l’ARS prévoit l’application d’une pénalité lorsqu’un objectif n’est pas atteint.

L’Inter-Corevih est en attente de la décision de l’ARS sur le montant à imputé au budget 2019.

Une enquête sur les pratiques de prévention et de recherche des perdus de vue est en cours. L’application de la pénalité sera donc rediscutée.

Projet du COM 2

Il a été rappelé les textes dans lesquels s'inscrivent les Corevih, l'extension de leurs missions et les thèmes prioritaires :

- Le parcours de santé
- La réduction des inégalités territoriales de santé
- Le dépistage précoce
- La prévention diversifiée
- L'accompagnement sanitaire et social

Les Corevih ont présenté les axes prioritaires.

L'ARS a soumis aux Corevih le projet d'introduire deux nouveautés au COM 2 :

- La mutualisation des services ou fonctions support à l'exemple du site internet ou de certains postes (data-manager, biostatisticien-ne)
- La contractualisation des actions en intra-corevih. Les priorités définies par les membres des bureaux des Corevih ainsi que les fiches actions seraient inscrites dans la convention et non plus dans les annexes. Les actions en inter-Corevih qui n'auraient pas été validées par l'ARS pourraient faire l'objet d'un partenariat entre les corevih souhaitant y participer.

Compte-rendu de la réunion inter-COREVIH du 12 septembre 2018

Une réunion a été organisée entre les président-e-s et les coordinateurs/trices des 5 Corevih afin de définir les axes et les pilotes des actions s'inscrivant dans le COM 2 (cf Annexe 1).

La prochaine réunion entre les Corevih franciliens et l'ARS est prévue le lundi 1^{er} octobre. L'objectif sera d'entériner les actions à mener en Inter-Corevih.

M. Christophe Segouin propose de mettre en place une recherche action autour d'un parcours de prise en charge des patients autonomes. Certains actes tels que le renouvellement d'ordonnance d'antirétroviraux ou pour le traitement d'une IST pourraient se faire « hors présentsiels ».

2- Décision d'attributions de bourses pour la formation ETP par le COREVIH IDF Est

Dans le cadre de l'action Inter-Corevih « Augmenter la couverture ETP », les 5 Corevih franciliens organise une 5^{ème} session de formation Education Thérapeutique du Patient (ETP) de niveau 1.

Cette formation s'adresse prioritairement aux soignants des secteurs hospitaliers et ambulatoires, aux personnels des secteurs associatifs, et personnels médico-sociaux ayant un programme ETP agréé ou ayant une activité ETP VIH/hépatites virales/ IST.

Le devis de l'organisme de formation, EmPatient, s'élève à 1856 euros soit 464 euros par personne.

Les coûts de formation sont à la charge des Corevih. Le Corevih Ile-de-France Est a lancé un appel à candidatures pour le financement de 4 places.

4 candidatures (cf annexe 2) ont été réceptionnées dans les délais prévus et ont été acceptées.

3- Séminaire de bureau

La coordinatrice rappelle la date et le lieu du séminaire de bureau qui se tiendra le 21 septembre 2018 de 9h00 à 17h00 à l'espace BSA, 11-15 rue Courat – 75020 PARIS.

Les deux autres demi-journées seront planifiées lors du séminaire du 21 septembre 2018.

4- Equipe du COREVIH

- Le Bureau accepte la demande de Flavien Lorho (TEC à Saint-Louis) concernant le financement par le Corevih de son inscription au DU MST. Cette demande s'inscrit dans le cadre des consultations PrEP par des IDE.
- Leila Mansouri a été recrutée en remplacement de Marie-Florence Dzukam en tant que TEC sur les sites de Montreuil et Montfermeil.
- La situation de la TEC de Gonesse n'est toujours pas résolue : le salaire de cet agent en longue maladie est toujours affecté au COREVIH IDF Est alors que le site a été transféré au COREVIH IDF

5- Présentation du projet « Coordination de parcours de santé de personnes cumulant des facteurs de vulnérabilité avec médiation communautaire et navigation en santé » porté par ARCAT

Le projet comprend deux volets :

- Une offre de coordination de parcours médico-psycho-sociaux complexes par une infirmière complétée par un accompagnement à la navigation en santé.
- La professionnalisation des pairs aidants vers le métier de médiateur. Sur ce 2ème volet, l'association ARCAT a répondu à un appel à projet de la fondation Sanofi Espoir concernant l'amélioration de l'accès à la santé des populations les plus vulnérables. La formation des pairs aidants inclura l'inscription au Diplôme Universitaire (DU) Médiation en santé. L'objectif sera de constituer un « pool » de médiateurs/trices portés par ARCAT à disposition des acteurs d'Ile-de-France.

Le projet se déroulera sur 3 ans.

ARCAT sollicite le Corevih Ile-de-France Est afin de créer un partenariat pour l'intégration des futur-e-s médiateurs/trices au DU Médiation en santé. Le Pr Olivier Bouchaud, responsable du DU, y serait favorable et des discussions sont en cours afin de permettre aux pairs aidants d'assister à certains modules l'année précédant leur inscription au DU.

6- Points divers

Un point a été fait sur l'état des dépenses et des engagements (cf Annexe 3).

Juliette de Corbière confirme que les frais d'entretien, de chauffage, les services généraux et de support sont intégrés aux frais de structure.

7- Prochaines dates de « Bureau

- Séminaire Bureau 21 septembre 2018
- Jeudi 18 octobre 2018 (9h30-12h30)
- Jeudi 15 novembre 2018 (9h30-12h30)
- Jeudi 13 décembre 2018 (9h30-12h30 à reconfirmer)

Annexe 1

RELEVÉ DE DECISIONS – Réunion INTER COREVIH FRANCILIENS du 12 septembre 2018

→ Objectif de la réunion : définir les thématiques à porter en INTER-COREVIH / COM n°2

ACCORDS	DEBATS
<p>ACTION 0 : Mutualisation</p> <p>Mise en commun des outils internet entre les COREVIHs</p>	<ul style="list-style-type: none">- Présenter des actions qui soient réalisables en INTER-COREVIH- Site internet ? Pertinent ou non ?- Contre : propriété et identité de chacun + logiciels différents- Pour : gain de temps pour l'alimenter dans chacun des COREVIHs, informations communes présentes sur tous les sites, information centralisée pour les patients et les partenaires
<p>ACTION 1 : Dépistage et prévention du VIH</p> <p>Epidémiologie 10 000 personnes non dépistées : en partant des nouvelles personnes dépistées de l'année N-1 et N-2, en relevant : prévalence, Taux CD4 (dépistage tardif)</p> <p>Réalisation d'une cartographie plus fine et précise de la prévalence et des personnes tardivement dépistées par quartier en IDF afin de réaliser des actions de dépistage et de prévention plus pertinentes</p>	<ul style="list-style-type: none">- Prévention Dépistage – PreP, etc. : ne pas désolidariser ? Une seule action ? Plusieurs ?- Seulement sur les nouvelles personnes dépistées ? File active globale ?- Quel Pilote : Yazdan YAZDANPANAHA ? Eve PLENEL ? Fabienne CABY ?

<ol style="list-style-type: none"> 1. Endroit où la prévalence est élevée : intensifier la prévention dont la PrEP, décliner les actions dans chacun des COREVIHs, difficulté : adresses non indiquées dans tous les systèmes d'information (Valérie SUPERVIE de l'ORS IDF, etc. : inviter et faire participer plusieurs acteurs) 2. Sur les sites « critiques » : mener un travail de réseau et de partenariat pour indiquer les zones prioritaires sur lesquelles intervenir 3. Groupe « dépistage et prévention ciblée » : en sous commissions chacune confiée à un COREVIH différent : <ul style="list-style-type: none"> - Commission épidémiologie - Actions auprès des populations cibles - Prévention / PrEP - Amener les personnes le plus rapidement aux soins (test and treat : TASP) 	
<p>ACTION 2 : IST - Santé sexuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promotion et soutien d'un réseau de Santé sexuelle : <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un réseau (méthodologie en INTER COREVIH) Construction et alimentation des réseaux en INTRA COREVIH Faire travailler ensemble les structures qui peuvent intervenir dans la santé sexuelle (au-delà du le VIH) - Module de formation Santé sexuelle - Rôle de soutien / appui méthodologique des COREVIHs : diffusion des AAP, méthodologie de projet, etc. - Lobbying sur la délégation de tâches - Appui à la création d'un Centre de santé sexuelle communautaire - Promotion de la santé sexuelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Modules de formation - Faire travailler ensemble les structures qui peuvent intervenir dans la santé sexuelle (pas seulement dans le VIH) - Mise en place d'un réseau méthodologie en INTER COREVIH, construction et alimentation des réseaux en INTRA COREVIH - Rôle de soutien / appui méthodologique des COREVIHs : diffusion des AAP, méthodologie de projet, etc. - Lobbying sur la délégation de tâches - Appui à la création d'un Centre de santé sexuelle communautaire - Promotion de la Santé sexuelle

<p>ACTION 3 : Parcours de Santé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévention des personnes perdues de vue et RV non honorés - Travail sur les situations complexes (dont vieillissement mais pas seulement) - La médiation en santé : personnes isolées : migrants, chemsexuels, transgenres - Lien avec la médecine de ville : ciblage formation initiale pour faciliter la prise en charge / transfert hôpital-ville de certains patients (leviers et freins à diffuser pour améliorer orientation) 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévention des personnes perdues de vue - Travail sur les situations complexes (patients âgés : => situations complexes ? L'âge est un des facteurs possibles de la complexité mais le seul) - ETP - Médiateurs - Lien avec la médecine de ville : ciblage formation initiale
<p>ACTION 4 : Prisons</p> <p>Action de plaidoyer</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête Prévacar n'a pas suffi à créer une dynamique (enquête ancienne donc chiffres non récents) - Prison : demeure « l'angle mort » de la Politique de santé, doit-on se substituer à l'ARS ? - Mener une action de Plaidoyer ? C'est une manière de donner une visibilité au sujet - Choix d'indicateurs atteignables
<p>ACTION 5 : Base de données, nouveaux enjeux hors VIH</p> <p>Epidémiologie « Hors VIH »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 10 indicateurs ? - L'INSERM prétend sortir les données des COREVIHs, quelle plus-value ? Les COREVIHs sortent les données plus rapidement, si l'INSERM le fait : quel intérêt ? - Différentes bases de données, harmonisation en cours, avis et recommandations des COREVIHs en tant qu'experts VIH et IST - Anonymat des patients / Orbis

Annexe 2

Candidat-e-s	Fonction	Structure	Motivation	Lettre d'engagement Structure	Activité ETP en cours	Activité ETP prévue	Décision du bureau 13/09/18
LEGRAIS Frédérique	Médiateur en santé	CeGIDD Fernand Vidal (75)	Approfondir ses connaissances, développer ses compétences éducatives et apporter une compétence supplémentaire au service	Oui	Non (accompagnement des Prepeurs avec un IDE formé à l'ETP)	NR	Accord
			1 ère candidature				
NDONFAK NGOUMTSA Blanche Pélagie	Patiente - Experte <i>(expérience en tant que déléguée médicale)</i>	Association Sol En Si (93)	Actualiser ses connaissances sur la prise en charge des PVIH et adapter l'intervention éducative au patient	Oui	Oui en partenariat avec Actions Traitements qui porte le programme	Oui poursuite du partenariat et implication de la patiente-experte	Accord
			1 ère candidature				
PEREIRA Aline	IDE	La Rose des vents (ACT - 77)	Faire évoluer ses pratiques professionnelles et celles de sa structure, acquérir de nouveaux outils et mettre en place un programme personnalisé d'ETP	Oui	Ateliers en LHSS mais pas de programme formalisé	Oui ETP en ACT	Accord
			1 ère candidature				
PERRIAU Séverine	IDE	Diagonale IDF (ACT - 91)	Améliorer ses connaissances en méthodologie, participer à l'élaboration et la mise en place d'un programme ETP avec l'équipe déjà formée	Oui	Non	Oui programme "Mieux vivre avec le VIH"	Accord
			1 ère candidature				

Annexe 3

	BP 2018	Engagé au 13/09/2018	
Dotation FIR	1 210 921 €	1 210 921 €	
Dépenses	2018	2018	Reliquat
Frais de personnels	940 849 €	940 849 €	0 €
Prestations Informatiques (Nadis, site...)	77 422 €	75 546 €	1 876 €
<i>Dont Nadis Maintenance annuelle</i>	<i>58 608 €</i>	<i>58 608 €</i>	<i>0 €</i>
<i>Dont Nadis Interfaces Biologie</i>	<i>14 400 €</i>	<i>13 920 €</i>	<i>480 €</i>
<i>Dont autres (site internet, Dr H')</i>	<i>4 414 €</i>	<i>3 018 €</i>	<i>1 396 €</i>
Communication (plaquettes, actes, affiches...)	8 000 €	5 200 €	2 800 €
Réceptions (buffets...)	8 000 €	6 321 €	1 679 €
Formation (partenaires, membres, équipe...)	26 500 €	18 118 €	8 382 €
<i>Dont formation équipe</i>	<i>10 000 €</i>	<i>4 950 €</i>	<i>5 050 €</i>
<i>Dont formation membres</i>	<i>5 000 €</i>	<i>3 312 €</i>	<i>1 688 €</i>
<i>Dont formation partenaires</i>	<i>6 500 €</i>	<i>5 856 €</i>	<i>644 €</i>
<i>Dont séminaire TEC / Sém. De bureau</i>	<i>5 000 €</i>	<i>4 000 €</i>	<i>1 000 €</i>
Frais généraux	4 839 €	332 €	4 507 €
Total	1 065 610 €	1 046 366 €	19 244 €
frais de structure 12%	145 311 €	145 311 €	
TOTAL	1 210 921 €	1 191 677 €	19 244 €